

DOSSIER DE PRESSE

Visites de chantiers et inauguration

| Jeudi 30 octobre 2025

SERVICE PRESSE
Paul Gélard - Attaché de presse
pgelard@indre.fr - presse@indre.fr
02 54 08 36 81 - 06 88 39 04 92



PRESSE

Visites de chantiers et inauguration

1 DOCUMENT Publié le 3 novembre 2025



Dossier de presse

PDF - 583.51 Ko

Construction de logements au Collège des Sablons à Buzançais

Le Département de l'Indre a engagé la construction de trois nouveaux logements (avec la possibilité d'un quatrième) destinés aux personnels du collège logés par nécessité de service.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de confort, de performance énergétique et de durabilité. Le coût des travaux est pris intégralement en charge par le Département.

L'entreprise CCBH (Construction Charpente Bois Habitation) s'est chargée du lot portant sur la construction des murs à ossature bois, l'isolation en fibre de bois, ainsi que la charpente, la couverture et le bardage des logements.

Inauguration des giratoires desservant la zone industrielle des Daubourgs

Le Département de l'Indre et la Communauté de Communes Brenne Val de Creuse ont engagé la **création de deux carrefours giratoires sur la RD 951 afin de :**

- Améliorer la sécurité routière sur un axe à fort trafic**
- Fluidifier les accès à la Zone Industrielle**
- Accompagner le développement économique local grâce à une meilleure desserte**

La RD 951 est un itinéraire structurant à grande circulation, supportant :

4 000 véhicules par jour

11 % de poids lourds

Un passage régulier de transports exceptionnels jusqu'à 120 tonnes

La Zone Industrielle des Daubourgs (24 ha - une vingtaine d'entreprises, environ 400 emplois) constitue **un bassin d'emplois majeur pour le territoire**. Une réserve foncière de 20 ha permettra prochainement l'extension de la zone, renforçant encore son attractivité.

Pendant plusieurs années, les acteurs économiques et élus locaux **ont exprimé le besoin de sécuriser les accès et améliorer la lisibilité de la desserte**. Le projet des giratoires répond à ces attentes.

Visite du chantier de réhabilitation du pont sur la Bouzanne

Le Département de l'Indre engage la reconstruction partielle du pont franchissant la Bouzanne, afin de **sécuriser et pérenniser un ouvrage essentiel du réseau départemental**. Les entreprises retenues sont la **SEGEC** (La Châtre) et **DB CENTRE** (Châteauneuf-sur-Cher).

Malgré la baisse du trafic liée à l'autoroute A20, le pont reste stratégique en cas de déviation et doit permettre le passage de convois exceptionnels (jusqu'à 72 tonnes).

L'ouvrage actuel, construit en 1948 après destruction partielle en 1944, présentait **d'importants désordres structurels** (fissures, aciers oxydés, affouillements).

Une inspection détaillée (2019) et subaquatique (2020) a confirmé la **nécessité d'une reconstruction du tablier**, tout en conservant et confortant les appuis existants.

Depuis août 2025, le chantier se déroule sous route barrée, avec la **mise en place d'une déviation locale pour garantir la sécurité des usagers et des ouvriers**.

Visite du chantier d'aménagements de sécurité et d'un carrefour giratoire

Le Département de l'Indre conduit une opération majeure d'aménagement et de sécurisation sur la **RD 920 (ancienne RN 20)**, appelée localement "la pénétrante", entre l'échangeur A20 n°17 nord et les entrées d'agglomération d'Argenton-sur-Creuse (rondpoint Gisèle Barbotin) et de Saint-Marcel (rue du Président Fruchon). L'entreprise retenue pour ces travaux est la **SETEC (Diors)**.

Longue de 3,3 km, cette section compte de nombreux carrefours qui nécessitent des **aménagements de sécurité** à l'occasion de la réfection de la couche de roulement.

Cet axe est très fréquenté avec **4 500 véhicules par jour dont 250 poids lourds**, et des transports exceptionnels jusqu'à 72 tonnes.

L'objectif est **améliorer la sécurité, le confort de circulation et l'intégration urbaine de cet axe d'entrée de ville**, avec un aménagement qui permettra de redéfinir les limites d'agglomération et d'harmoniser les vitesses à 50, 70 et 80 km/h.



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h15 à 12h30 - 13h30 à 17h

02 54 27 34 36